

Communication pour les personnels

[Evaluations 2020] Calendrier

20 mars 2020

UNIVERSITE PARIS NANTERRE

Chères et chers collègues,

L'équipe présidentielle et les directions de composantes ont longuement échangé, hier, sur la « meilleure » – au vu des circonstances – façon de procéder pour l'évaluation de nos étudiants, en session 1 et en session 2, en intégrant les nombreuses contraintes, humaines et techniques.

En raison du confinement, appelé à se prolonger, **toutes les évaluations du second semestre s'appuieront sur les outils numériques.**

Avant de porter à votre connaissance **le cadre retenu pour les examens du second semestre** (pour les formations qui suivent le calendrier général de l'université), je voudrais insister sur notre volonté de ne pas préempter l'année 2020-2021 par un quelconque décalage de notre calendrier 2019-2020, qui se traduirait nécessairement par la suppression des vacances intermédiaires 2020-2021, ou par le décalage de la fin de l'année au-delà du mois de juillet 2021. Nous l'avons exclu, après cette année éprouvante pour tou.te.s, qui fait suite à deux années elles aussi éprouvantes : la coupure estivale et une année 2020-2021 séquencée selon des rythmes repensés par le GT Calendrier seront indispensables à chacun.e.

Aussi le cadre de l'évaluation du second semestre repose-t-il sur **des aménagements du calendrier initial en nombre limité**, qui permettent d'envisager une seconde session en juin (8 juin - 27 juin), en présentiel comme nous l'espérons tous (si l'évolution de la situation le permet), et la tenue des jurys de session 2 dans la première quinzaine de juillet. Comme vous le savez, beaucoup de nos étudiant.e.s exercent des activités pendant les mois de juillet et d'août, qui leur seront d'autant plus vitales cette année : nous ne pouvons pas, sans les fragiliser davantage encore, empiéter sur le mois de juillet pour la session 2 – ce qui aurait pour conséquence aussi de décaler la fin de l'année universitaire pour les personnels.

Pour les formations qui suivent le calendrier général de l'université, les bornes du second semestre sont donc maintenues, de même que l'utilisation des semaines (voir le calendrier général en ligne) :

-outre la présente semaine (semaine 10 de notre calendrier semestriel : 23 mars - 28 mars), nous disposons de **2 semaines d'enseignement et d'évaluation de contrôle continu** : semaine 11 (30 mars - 4 avril) et semaine 12 (6 avril - 11 avril)

-la semaine de vacances de printemps (13 avril – 19 avril), conformément à ce qui était prévu, sera une semaine sans enseignements et sans évaluations.

-après les vacances de printemps, nous disposerons de **3 semaines pour la tenue des examens** (contrôle dérogatoire, EAD, ...) **avec les outils numériques** : semaine 1 (20 avril - 25 avril), semaine 2 (27 avril - 2 mai), semaine 3 (4 mai - 7 mai).

Des **adaptations** sont cependant nécessaires :

-le **contrôle continu** pourra, exceptionnellement, se poursuivre du 20 au 30 avril, selon des principes qui seront exposés demain.

-les **jurys de première session**, qui devaient se tenir du mercredi 13 au mercredi 20 mai, sont décalés : ils se tiendront du 25 au 30 mai (et, par anticipation dans les composantes qui seraient prêtes, dès le 13 mai, comme prévu initialement).

-une **semaine de précaution** (du 11 au 16 mai) est disponible après la 3e semaine d'examens, qui pourrait, si le campus est accessible, accueillir quelques activités en présentiel, notamment pour les étudiants en situation de handicap (nous préciserons cela demain).

Nous allons communiquer demain matin aux étudiant.e.s ce cadre général de l'évaluation du second semestre, afin qu'elles.ils puissent inscrire leur travail dans une temporalité claire.

Demain, nous vous communiquerons les **éléments de cadrage des évaluations du second semestre** (nombre, nature, plates-formes), car, vous l'avez compris, nous ne pourrons pas, humainement et techniquement, tout mettre en œuvre dans n'importe quel format.

Avec mon cordial dévouement,

--

Christophe Bréchet

Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
Université Paris Nanterre